

Poisat est une commune de Grenoble-Alpes Métropole, entre Saint Martin d'Hères et Eybens ; elle se situe dans le cœur urbain. Commune de 2 200 habitants, elle dispose de deux écoles, d'une bibliothèque et héberge de nombreux commerces.

Poisat fait partie de la Convention Territoriale Globale avec Eybens et Bresson et à ce titre mutualise des actions petite enfance, parentalité, jeunesse et d'éducation artistique et culturelle.

Le service enfance, jeunesse dispose de locaux indépendants, le Centre Socio-Culturel et Sportif, qui lui permettent d'avoir différents espaces pour accueillir les enfants de 3 à 12 ans. Elle organise des accueils périscolaires dans le cadre d'un projet éducatif de territoire, un conseil municipal d'enfants et de jeunes, des soirées jeunes et participe aux liens avec les associations poisatières.

L'équipe est composée d'un chargé d'accueil, d'un chef de service, de deux référents périscolaires, d'agents de restauration et d'animateur-riche-s périscolaires.

### **La commune de Poisat recherche**

#### **un animateur ou une animatrice référent.e périscolaire élémentaire et Conseil Municipal Enfants et Jeunes.**

- Du 17/08/26 au 16/08/27
- Poste à 100%
- Annualisation du temps de travail (présence principalement sur les temps scolaires)
- Lieu : Centre Socio-Culturel et Sportif à Poisat (CSCS) - Lignes de bus : Proximo 18 et Chrono C7
- Régime indemnitaire RIFSEEP et prime annuelle
- Titres restaurant et participation employeur pour la prévoyance et la santé
- COS de Poisat et COS de l'Isère sur adhésion de l'agent
- Forfait Mobilité Durable et Plan de Déplacement des Administrations

**Ouvert aux contractuels.** A titre dérogatoire par rapport aux candidatures de fonctionnaires (Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique). Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient et car les besoins des services et la nature des fonctions le justifient. Le contrat proposé ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

### **Missions**

#### **Référent périscolaire**

- Mettre en œuvre le projet pédagogique et le diffuser auprès des équipes d'animation et des familles
- Organiser et animer les temps périscolaires élémentaires : pause méridienne, temps-relais, ateliers du soir
- Assurer le suivi et la pleine inclusion de tous les enfants
- Seconder le responsable du service pour coordonner les équipes (réunions et accompagnement de l'équipe, participation à la gestion des remplacements, aux recrutements)
- Garantir la communication entre l'ensemble des acteurs éducatifs autour de l'école
- Réaliser des bilans pour les actions mises en œuvre

#### **Référent CMEJ (Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes)**

- Organiser et animer les réunions avec les enfants et les jeunes
- Animer le réseau des acteurs (école, collège, associations, intervenants)
- Accompagner et coordonner la réalisation des projets
- Assurer la valorisation et la communication des actions et réaliser des bilans

#### **Autres missions**

- S'impliquer dans l'organisation des événements de la vie locale
- Participer au comité consultatif culture

### **Formation et qualification**

BPJEPS exigé (avec UC de direction ou BAFD)

### **Compétences et aptitudes souhaitées**

- Organisation et anticipation dans le travail
- Bon niveau rédactionnel
- Bonne maîtrise des outils informatiques
- Appétence pour le travail en équipe
- Discrétion et réserve professionnelle

**Date limite de réception des candidatures : 9/07/2026 (dates d'entretien envisagées : du 10 au 16/07/2026).**

**Envoyer CV et lettre de motivation à [recrutement@ville-poisat.fr](mailto:recrutement@ville-poisat.fr)**